

COMPTE RENDU – CONSEIL MUNICIPAL 24 juin 2019

Monsieur le Maire ouvre la séance, excuse les absents, annonce les procurations et demande l'insertion de deux points à l'ordre du jour

- *Autorisation lancer la maîtrise d'œuvre inhérente aux travaux de restauration de l'orgue de la Collégiale*
- *Ajouter la demande de subvention de fonctionnement pour l'association des suscrofats*
- *Supprimer le point concernant la délégation faite au Maire*

1- Approbation Procès-verbal du conseil municipal du 15/05/2019

Le Conseil Municipal approuve le Procès-verbal du Conseil Municipal du 15 mai 2019.

2- Décision Modificative

Le Conseil Municipal vote la décision modificative suivante : virement de 5320 euros TTC du compte dépenses imprévues vers le compte 21312-87 de l'opération « travaux du mur de soutènement de l'Ecole Maternelle »

3- Vote des subventions aux associations

Le Conseil Municipal vote les subventions de fonctionnement suivantes :

Les amis de Saint Jacques : 60.00 euros abstention de B.BREIL, P.IZARD, M.ANRIC

Olympique Montréalais : 4 000.00euros (2500.00euros puis 1500.00euros en septembre si l'équipe 1 senior est engagée)

Les suscrofats : 500.00euros

4- Redevance d'occupation du domaine public

Le Conseil Municipal fixe la redevance d'occupation du domaine public du commerce OBA à 10euros, pour l'occupation de la placette à côté de la mairie.

5- Redevance d'occupation du domaine public

Le Conseil Municipal lors de la séance du 7 avril 2017, avait fixé une redevance d'occupation du domaine public pour la boulangerie Pain des Lys, lorsque la terrasse était utilisée.

Or, ces commerçants ont acheté un local, où une terrasse est exploitée à l'intérieur de leur propriété.

La redevance d'occupation du domaine public fixée en 2017 est donc devenue obsolète car sans objet. Le Conseil Municipal a décidé de la supprimer.

6- Attribution de la Gestion de la Piscine Communale

Le Conseil Municipal attribue la gestion de la buvette de la piscine communale au Club Nautique Montréalais.

7- Ouverture d'un poste

Le Conseil Municipal vote l'ouverture d'un poste d'adjoint technique principal 1ere classe, à temps complet, non titulaire, en charge de l'entretien des espaces verts et voiries communales.

8- Ouverture d'un poste

Le Conseil Municipal vote l'ouverture d'un poste d'adjoint administratif, à temps non complet, à hauteur de 23 heures par semaine, afin de garantir le bon fonctionnement du service administratif durant les congés estivaux.

9- Accord de principe – contrat d'apprentissage

Le Conseil Municipal donne un accord de principe inhérent à la contractualisation d'un contrat d'apprentissage, et vote en faveur de la réalisation des procédures qui en découlent (ouverture de poste et des crédits nécessaires).

10- Autorisation de lancer l'appel d'offre inhérent à la maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation de la Collégiale Saint Vincent.

Le Conseil Municipal autorise la publication de l'avis d'appel à concurrence inhérent à la maîtrise d'œuvre des travaux de restauration de l'orgue de la Collégiale Saint Vincent, et autorise Monsieur le Maire à signer les actes qui en découlent.

Fait à Montréal le 1^{er} juillet 2019

Le Maire Christian REBELLE